



Des services étudiés juste pour vous



- ✓ **Un suivi personnalisé** pour adapter les hébergements aux évolutions du marché
- ✓ **Une hotline propriétaire** pour répondre aux questions des adhérents
- ✓ **Un programme de formations**
Fiscalité, réglementation
Etablissements Recevant du Public (ERP)
- ✓ **Des réunions d'information** sur la réglementation applicable à l'activité de location saisonnière (normes sanitaires, questions juridiques et fiscales...)
- ✓ **L'animation du réseau de propriétaires** adhérents rencontres et échanges
- ✓ **Des partenariats commerciaux**
Les propriétaires adhérents bénéficient d'avantages auprès d'enseignes partenaires pour l'aménagement et l'ameublement de leur hébergement

Le bureau PROPRIETAIRE L'OUTIL DE GESTION de votre hébergement

Un espace internet dédié et sécurisé offrant une ergonomie intuitive pour gérer son activité :

- ° Mettre à jour le planning de disponibilité (et mise à jour instantanée sur les plannings reliés)
- ° Modifier les tarifs de location
- ° Réaliser des contrats de réservation
- ° Suivre et répondre aux avis clients
- ° Suivre le paiement des réservations
- ° Gérer l'album photos
- ° Suivre les statistiques de consultation web de la fiche descriptive de l'hébergement
- ° Consulter les statistiques de remplissage de l'hébergement (taux de remplissage)
- ° Consulter la base documentaire régulièrement actualisée par l'agence départementale
- ° Correspondre avec l'Agence locale des Gîtes de France® Rhône